

Relaxer.
Vous êtes couverts.

Nous offrons une assurance auto et habitation en laquelle vous pouvez avoir confiance.

Mitchell McConnell Insurance Ltd.

Obtenez une soumission d'assurance instantanée, appelez :
1-800-796-2455

(506) 634-7200 | mitchellmcconnell.com
660 Rothesay Ave, Saint John, NB

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB)

Nous offrons gratuitement des brochures et dépliants sur divers sujets en droit

Aider le public à connaître la loi

www.legal-info-legale.nb.ca | 506-453-5369

LOTO 50/50

Jouez chaque semaine!

1 800 453-4333 • www.fcanb.ca

Bulletin 50+

Avril 2024 • numéro 4

Fédération des citoyen(ne)s âgé(e)s du Nouveau-Brunswick

www.fcanb.ca

Travaillons avec les proches aidants pour assurer un usage sécuritaire des médicaments!

Le 2 avril est la **Journée nationale des proches aidants!** Pour l'occasion, nous désirons reconnaître le rôle important que jouent les proches aidants pour assurer un usage sécuritaire des médicaments.

Souvent, les proches aidants sont les premiers à remarquer les effets secondaires des médicaments chez un proche. Ils peuvent signaler ces effets secondaires à un professionnel de la santé. Ils peuvent aussi encourager leur proche à procéder à une révision de leurs médicaments avec un médecin, un pharmacien ou une infirmière.

Avez-vous déjà été préoccupé(e) par les médicaments que prennent un être cher? En étant l'accompagnant(e) d'un membre de la famille, d'une amie ou d'une voisine, les proches aidants peuvent contribuer à ce que les médicaments soient utilisés de façon sécuritaire.



Jetez un coup d'œil à cet article qui partage des conseils et des exemples d'actions que vous pouvez prendre pour prévenir les effets néfastes des médicaments chez un proche.

Lisez l'article ici : [Préoccupés par les médicaments que prennent](#)

[vos proches? — Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription](#) (reseaudeprescription.ca)

Nous vous invitons à partager cette ressource avec d'autres personnes dans votre entourage!

Suivez-nous, aimez notre page et partagez!

Un message important de la Fédération des Citoyen(ne)s Aîné(e)s du Nouveau-Brunswick (FCANB) et de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick (FCNB)

N'importe qui peut être victime de fraude financière. À mesure que nous vieillissons, notre capacité à gérer nos finances personnelles et notre santé peut se détériorer, nous rendant plus dépendants des autres et vulnérables à l'exploitation financière et à la fraude. D'autres facteurs, comme le stress, l'isolement, la fatigue et même l'excès de confiance, peuvent jouer un rôle dans la capacité à reconnaître le jeu des fraudeurs.

Une perte financière importante est souvent dévastatrice pour les personnes âgées qui peuvent avoir plus de difficulté à se rétablir. Les répercussions de la fraude et de l'exploitation financière ne sont pas seulement financières ; les victimes perdent confiance dans les autres, ont tendance à s'isoler socialement et peuvent souffrir de problèmes de santé tels que la dépression ou les troubles anxieux.

Selon le Centre anti-fraude du Canada, les personnes âgées du Nouveau-Brunswick ont perdu plus de 1,1 million de dollars en 2023 à cause de la fraude et des escroqueries, dont plus de 70% provenaient de fraudes en matière d'investissement et de stratagèmes de jeu nécessitant un besoin urgent d'argent.

Dans le cadre d'un besoin urgent d'argent (ou d'une arnaque des grands-parents),

le fraudeur cible les personnes âgées et se fait passer pour un membre de la famille (souvent un petit-enfant) en difficulté. Parfois, l'escroc se fait passer pour un avocat représentant le membre en difficulté. Il appelle pour demander qu'on lui envoie de l'argent, mais demande que le transfert reste secret, pour ne pas subir de réprimandes de la part de ses parents.

Nous pouvons prendre des mesures pour nous protéger contre la fraude financière en vérifiant l'identité de la personne qui demande de l'argent et la véracité des faits, et en raccrochant lorsque l'appel provient d'un étranger vous proposant une offre non sollicitée ou une opportunité d'investissement ou vous demandant l'information financière.

Mars était le mois de la prévention de la fraude, une initiative de sensibilisation annuelle visant à aider les Canadiens à reconnaître, à contrer et à signaler la fraude en leur fournissant des informations utiles.

La FCNB (Commission des services financiers et des services aux consommateurs) offre désormais un cours en ligne gratuit sur demande pour fournir aux personnes âgées, aux familles et aux signants des informations sur les facteurs

qui augmentent la vulnérabilité, les signes d'abus et de fraude financière, ainsi que les stratagèmes qui ciblent les personnes âgées.

Ce cours permet aux participants de mieux comprendre :

- Qu'est-ce que l'exploitation financière ?
- Signes d'exploitation financière
- Escroqueries et fraudes financières ciblant la population vieillissante du Nouveau-Brunswick et leurs impacts
- Comment prévenir l'exploitation financière
- Mesures à prendre lorsque vous soupçonnez qu'une personne est exploitée financièrement
- Comment et où signaler une exploitation financière

Ce cours en ligne est un outil simple offert au public du Nouveau-Brunswick pour l'aider à connaître les conséquences de l'exploitation financière, à se protéger et à protéger ceux qui lui sont chers pour éviter de devenir une proie. Commencez votre apprentissage dès aujourd'hui en visitant : [Apprentissage - Finances 50+ de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick \(FCNB\)](#) et protégez-vous ainsi que ceux que vous aimez.

L'art d'une retraite réussie, c'est se donner les moyens de vivre sa passion.

Votre retraite dans trois ans... un an... maintenant!

Avez-vous songé au style de vie que vous désirez à votre retraite?
Savez-vous combien vous coûtera la retraite tant désirée?

Vous êtes déjà à la retraite...

Qu'en est-il de votre plan?
Avez-vous pensé à votre succession?

Prenez rendez-vous

uni.ca/patrimoine
1 888 359-1357

